

# Plan de masse existant

## Légende

- Limite unité foncière
- Parcelles de projet
- Courbes de niveaux
- Arbres existants
- Parcelles appartenant au demandeur
- ▶ Accès
- Cheminement
- ◀ Sens de prise de vue des photos
- Bâtiments cadastrés
- Annexes cadastrées
- TGBT
- Bouche incendie 89206\_73
- Bâche de 120m3 89206\_24
- Utilisation du pont existant pour une aire d'aspiration + Création de 02 aires d'aspiration au portail

## Informations générales

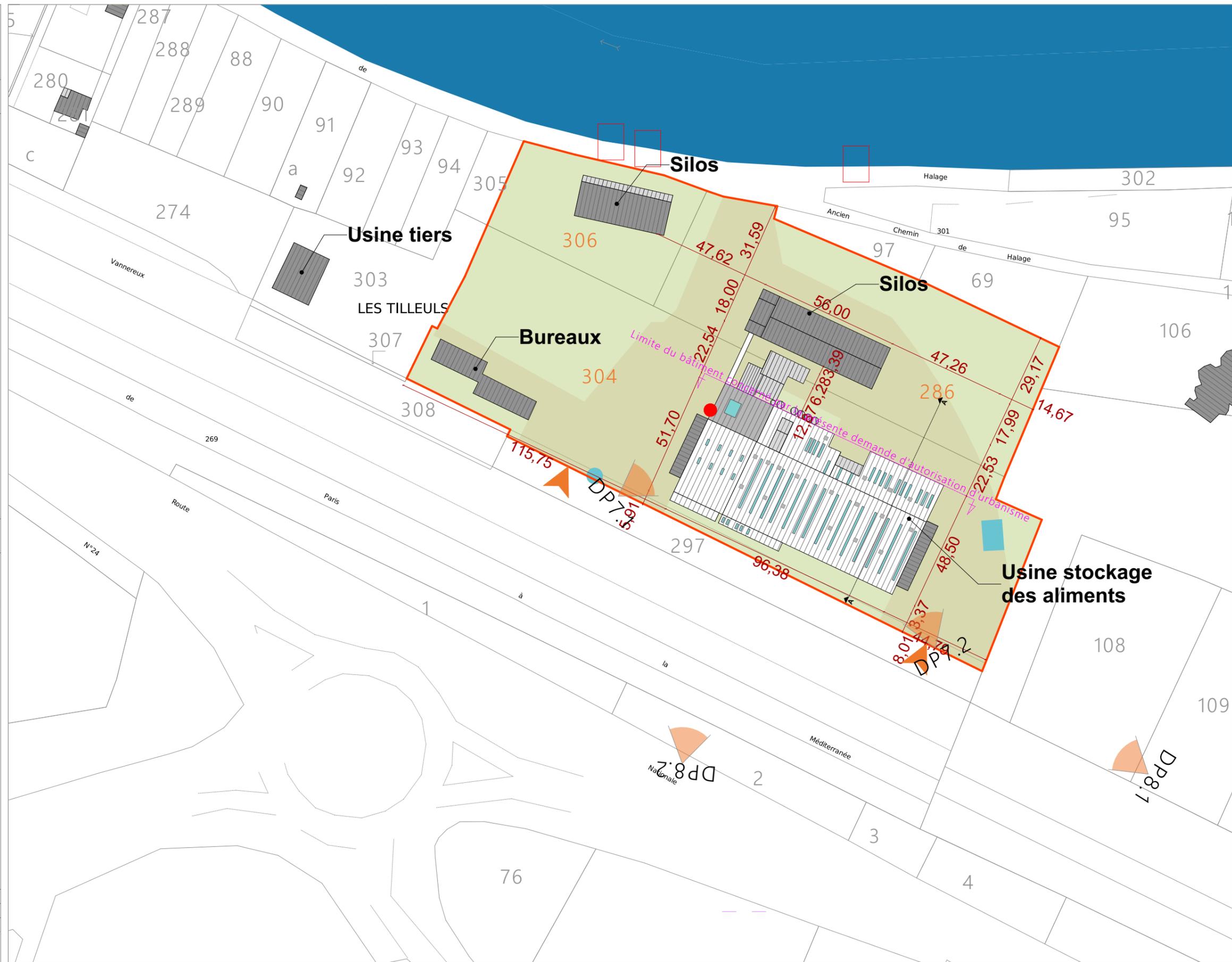
Réglement d'urbanisme: PLU

Références cadastrales de l'unité foncière: 000 AX 286, 000 AX 304 et 000 AX 306  
 Superficie de l'unité foncière: 29652m<sup>2</sup>

Références cadastrale du terrain : 000 AX 286, 000 AX 304 et 000 AX 306  
 Superficie du terrain: 29652m<sup>2</sup>

Date	Echelle	Indice	Format	Page
27/11/2023	1:1500	DP A	A3	4/14

Ces plans sont établis dans le cadre d'une demande d'autorisation de travaux. Ils n'ont aucun caractère technique. Le maître d'ouvrage est obligatoirement tenu de faire effectuer une étude de sol et de béton armé par des ingénieurs spécialisés.  
 Toute autre utilisation, reproduction, diffusion, publication ou retransmission est strictement interdite sans l'autorisation écrite de Irisolaris.



## Maître d'ouvrage

SAS SOREAL  
 Rue Georges Vannereux le Ponton  
 89300 Joigny

## Maître d'oeuvre

IRISOLARIS  
 33 Chem,des Brayeres  
 71150 Rully

**IRISOLARIS**  
 553, avenue des Chassènes 21 Avenue  
 13120 Gardanne  
 Tél : 04 84 49 24 20  
 RCS Aix en Provence : 510 375 835

Installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un bâtiment existant

